



SOMMAIRE



Patrick RISSER
Président de la
Communauté
de Communes
Pays Haut Val
d'Alzette

ÉDITO

2022, une année culturelle exceptionnelle !

22 février 2022... une date qui restera dans les annales pour notre territoire, car elle marque le lancement officiel d'**Esch2022, Capitale Européenne de la Culture** ; la CCPHVA est LE territoire français associé à cette année de titre.

Une année de fête, une année de partage, une année riche en projets culturels et en collaborations transfrontalières !

34 projets suivis par la CCPHVA, 41 manifestations accessibles au public, 30 lieux activés côté français. La promesse d'une programmation variée aux formats multiples (danse, théâtre, musique, peinture, littérature, patrimoine, art de rue ...) a été tenue et a rythmé la vie du territoire pendant 10 mois, offrant ainsi de nouvelles habitudes pour les habitants, de nouvelles logiques de travail et une mise en valeur de nos acteurs locaux, grâce à leurs propositions inédites pensées et présentées pour l'occasion.

Notre nouvel équipement L'Arche a été inauguré en mars 2022. Une ouverture intervenue à point nommé pour permettre à Esch2022 de disposer d'un lieu à la hauteur de l'événement.

Esch2022 était un véritable défi pour notre "petit" territoire mais le pari a été réussi !

Désormais, il faut penser l'après Esch2022. Faire perdurer les collaborations nées à la faveur de cet événement d'envergure est une volonté partagée

de part et d'autre de la frontière. Valoriser cet héritage culturel et poursuivre le rayonnement de notre territoire pour les années à venir est notre nouvel objectif.

Être un territoire labellisé "ÉcoCité" et "TEPCV" et ses enjeux est aussi à penser tous les jours.

Le chantier de requalification de l'éclairage public, démarré en mai 2021, s'est achevé courant juillet 2022. Le but de cet investissement, en plus du confort apporté à la population, est de **maîtriser la consommation électrique sur le territoire**, une aubaine à l'heure de la flambée des prix de l'énergie ! Les premiers résultats sont prometteurs. De plus, avec le projet ECLOR et la mise en place de la télégestion des candélabres, nous sommes en mesure de diminuer l'intensité lumineuse de chaque lampadaire permettant ainsi de conserver la sécurité de l'éclairage public, tout en continuant de réaliser des économies d'énergie substantielles et cela, sans avoir recours à une extinction complète.

Nous continuons également à œuvrer pour faire **de notre déchèterie communautaire un site à énergie positive.**

À nouveau cette année, le travail au quotidien de la CCPHVA a été porteur de nombreuses avancées et réalisations qui témoignent de son engagement au service du territoire et de la population. Ce rapport d'activité en apporte l'illustration.

Bonne lecture à toutes et tous !



LA CCPHVA - P.4



SMART CITY - P.12



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - P.15



TOURISME - P.17



MOBILITÉ - P.20



HABITAT - P.23



PETITE ENFANCE - P.26



TEMPS FORTS 2022 / LES OUVRIERS DU TERRITOIRE - P.8



FIBRE / COMMUNICATION - P.14



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - P.16



CULTURE - P.18



SANTÉ - P.22

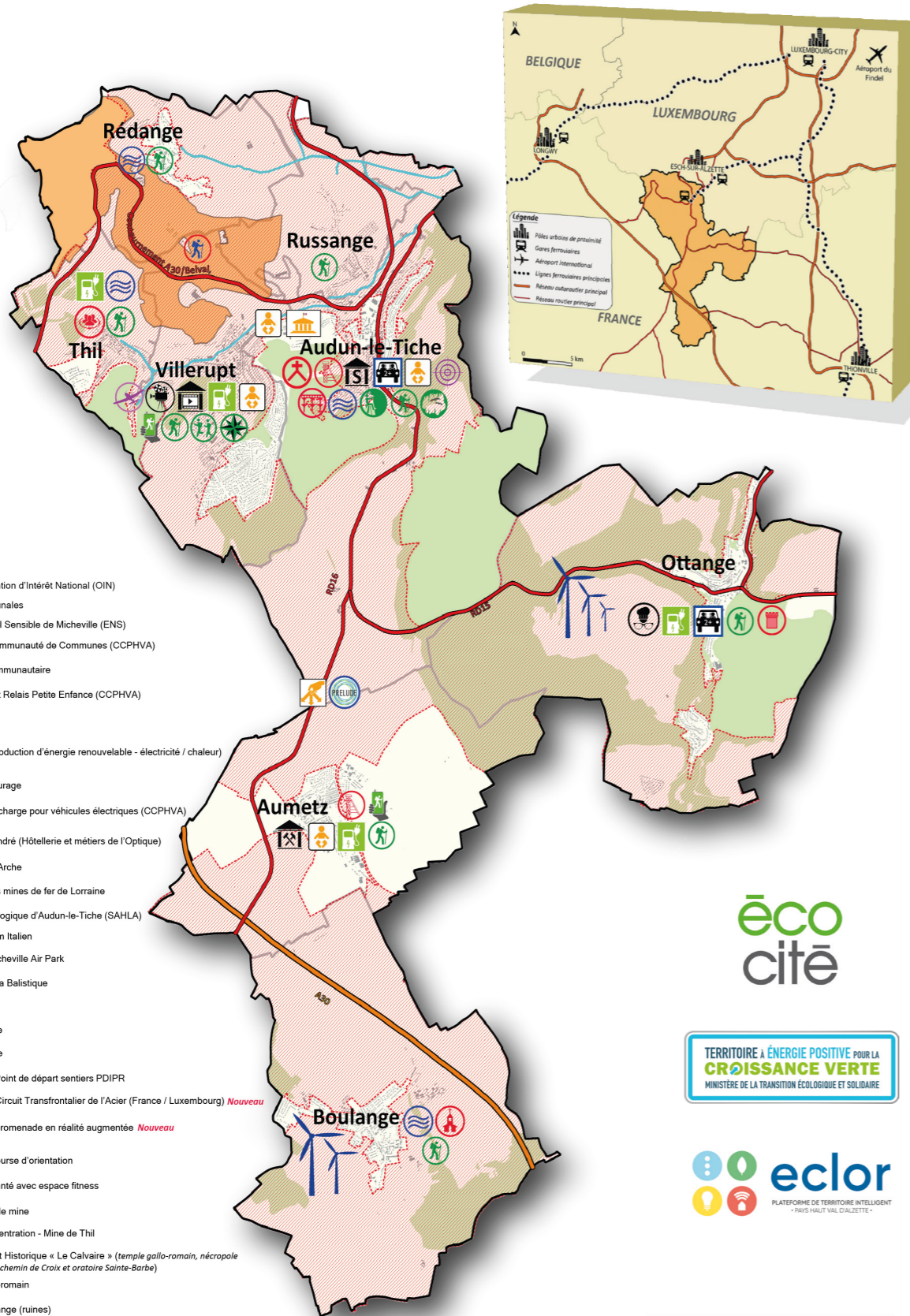


PÔLE ENVIRONNEMENT - P.24



UNE ORGANISATION, DES FINANCES - P.27

LE TERRITOIRE

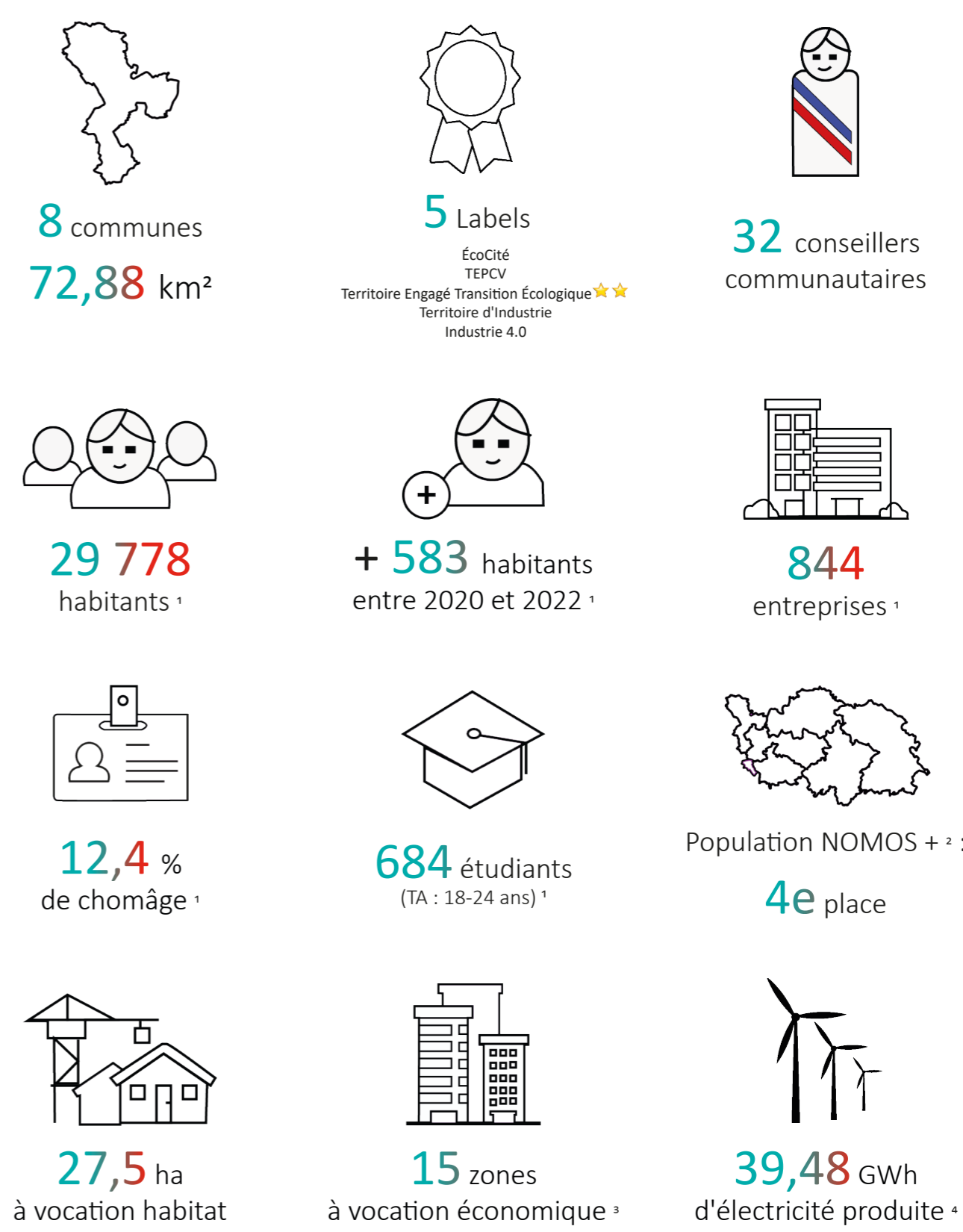


- Légende**
- Emprise Opération d'Intérêt National (OIN)
 - Limites communales
 - Espace Naturel Sensible de Micheville (ENS)
 - Siège de la Communauté de Communes (CCPHVA)
 - Déchèterie communautaire
 - Multi-accueil et Relais Petite Enfance (CCPHVA)
 - Parcs éoliens
 - PRELUDE (Production d'énergie renouvelable - électricité / chaleur)
 - Parking covoiturage
 - Borne(s) de recharge pour véhicules électriques (CCPHVA)
 - Lycée Saint-André (Hôtellerie et métiers de l'Optique)
 - Pôle culturel l'Arche
 - Écomusée des mines de fer de Lorraine
 - Musée archéologique d'Audun-le-Tiche (SAHLA)
 - Festival du Film Italien
 - Aérodrome Micheville Air Park
 - Stand de tir - La Balistique
 - Etangs
 - Site d'escalade
 - Grotte diaclose
 - Randonnée - Point de départ sentiers PDIPR
 - Randonnée - Circuit Transfrontalier de l'Acier (France / Luxembourg) *Nouveau*
 - Itinéraires de promenade en réalité augmentée *Nouveau*
 - Parcours de course d'orientation
 - Parcours de santé avec espace fitness
 - Chevalement de mine
 - Camp de concentration - Mine de Thil
 - Site Monument Historique « Le Calvaire » (temple gallo-romain, nécropole mérovingienne, chemin de Croix et oratoire Sainte-Barbe)
 - Aqueduc gallo-romain
 - Château d'Ottange (ruines)
 - Chapelle de Bassompierre



0 1 2 km
Réalisation : SIG CCPHVA 07/2023

LA CCPHVA EN QUELQUES CHIFFRES



¹ Sources : INSEE RP, 2020 et 2022 - INSEE REE, 2021
² NOMOS+ : Nord Moselle+ est une association composée des communautés d'agglomération de Portes de France-Thionville et du Val de Fensch ainsi que des communautés de communes de Cattenom et Environs, des Trois Frontières et du Bouzonvillois, de l'Arc Mosellan et du Pays Haut Val d'Alzette.
³ Sont incluses les zones aménagées et les terrains identifiés pour un potentiel aménagement futur.
⁴ L'électricité produite par les 2 parcs éoliens correspond à environ la moitié de la consommation électrique du territoire intercommunal.

LES COMPÉTENCES DE LA CCPHVA

 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	 DÉCHETS	 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 GEMAPI	 HABITAT	 PETITE ENFANCE
 CULTURE	 ÉCLAIRAGE PUBLIC	 MOBILITÉ
 URBANISME	 TOURISME	 ÉNERGIES RENOUVELABLES
 ENVIRONNEMENT	 SANTÉ	 NUMÉRIQUE
 SIG	 GENS DU VOYAGE	 RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES

L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE



Retour et prise de compétence ...

Lors du Conseil Communautaire du 12 avril 2022, à la suite de nombreux échanges et discussions sur le sujet, la prise de compétence de la gestion de la piscine Pierre de Coubertin de Villerupt (établissement d'intérêt communautaire) au 1^{er} janvier 2023, a été décidée à majorité des votants.

Le 13 décembre 2022, la séance communautaire a permis d'acter le transfert des moyens et des biens nécessaires à l'exercice de la compétence, par le biais d'une convention avec la Ville de Villerupt (accueil du personnel concerné, inscription au budget 2023 et suivants, adoption du plan d'organisation de la surveillance et des secours, validation de la tarification applicable au sein de l'établissement ...).

Lors du Bureau Communautaire du 7 juin 2022, la signalisation horizontale fixée au rang de compétence optionnelle de l'intercommunalité, a été reprise par les communes à leur compte.

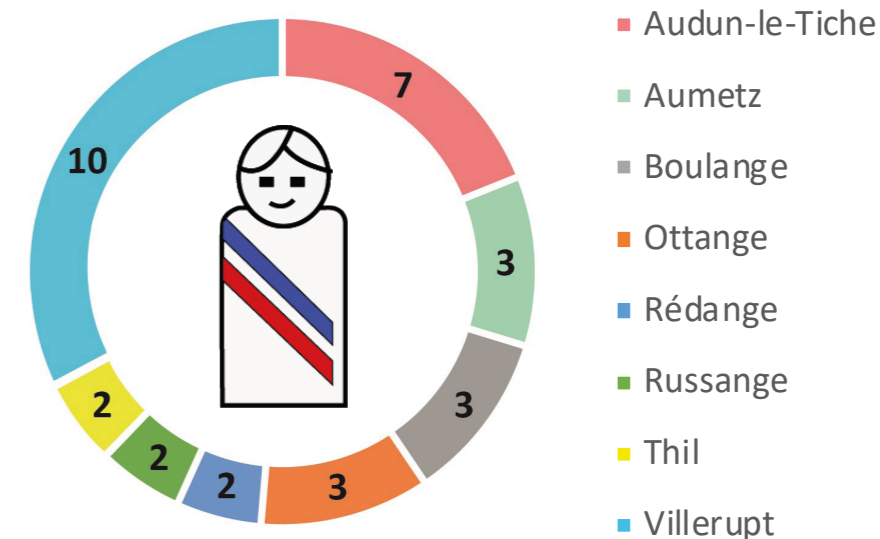
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Président :
M. Patrick RISSER

Vice-présidents :
M. Stéphan BRUSCO (Thil), M. Sébastien REHIBI (Villerupt), M. Claude BOCEK (Audun-le-Tiche), Mme Marie-Rose FRIIO (Ottange), M. Carmelo LO PRESTI (Boulang), M. Jean-Jacques BOURSON (Russange), M. Daniel CIMARELLI (Rédange)

Conseillers communautaires :
 -- AUDUN-LE-TICHE : M^{mes} Viviane FATTORELLI, Francine BELLUCCI, Sarah BOUMEDINE ; MM. René FELICI, Éric JACQUIN, Frédéric POKRANDT
 -- AUMETZ : Mme Marie LEBRUN ; M. Gilles DESTREMONT (conseiller communautaire délégué)
 -- BOULANGE : Mme Joana STRACH ; M. Antoine FALCHI
 -- OTTANGE : Mme Fabienne MENICHETTI (conseillère communautaire déléguée) ; M. Gérald MATTUCCI
 -- RÉDANGE : M. Christian CENDECKI
 -- RUSSANGE : Mme Valérie GUSTIN-MAYER
 -- THIL : Mme Karine MEACCI (conseillère communautaire déléguée)
 -- VILLERUPT : M^{mes} Claire ARESI, Judicaële BODET, Hélène CANZERINI-SALVADOR, Marie-Ange COUGOUILLE, Myriam NARCISI ; MM. Pierrick SPIZAK, Bruno GUILLOTIN, Guillaume PETITCLAIR (conseiller communautaire délégué), Daniel PETRAUSKAS

Nombre de conseillers communautaires par commune



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022



22 février
Lancement d'Esch2022,
Capitale Européenne de la
Culture



12 avril
Décision en conseil de la prise
de compétence de la gestion de
la piscine Pierre de Coubertin
de Villerupt au 1^{er} janvier 2023



8 septembre
Participation au Salon
Grand Est Numérique
#GEN

5 décembre
Réunion publique finances
"Inflation, hausse de
l'énergie et des matières
premières, quelles sont nos
marges de manoeuvre pour
2023 ?"

13 décembre
Vote du budget 2023
en anticipation

Janvier

Février

Mars

Avril

Juillet

Septembre

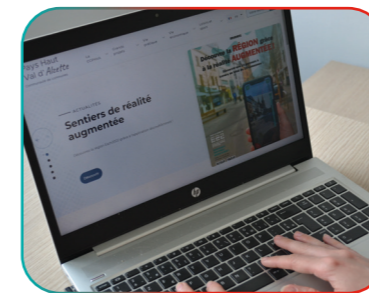
Décembre

1^{er} janvier
Mise en place de
l'extension des
consignes de tri sur
le territoire

4 mars
Inauguration et
ouverture de L'Arche



1^{er} juillet
Mise en ligne du nouveau
site internet de la CCPHVA
www.ccpuva.com



22 décembre
Clôture d'Esch2022,
Capitale Européenne de la
Culture



LES OUVRIERS DU TERRITOIRE



En 2022, plusieurs actions ont été menées en lien étroit entre l'EPA Alzette-Belval et la CCPHVA :

- Poursuite des aménagements autour de L'Arche (plantations, panneaux de communication ...).
- Mise à disposition d'un terrain provisoire, en complément du parking déjà existant à L'Arche, pour accueillir le public lors d'événements d'envergure.
- Présentations et concertations en amont des projets potentiels ou futurs avec les élus du Bureau de la CCPHVA.
- Réunions et démarches de dialogues avec les promoteurs et les représentants des associations des commerçants et artisans locales pour la zone économique de Micheville.

ABACTIV Alzette-Belval à vélo et à pied !



De Micheville à Belval, en passant par Russange et Audun-le-Tiche, la **liaison piéton-cycle transfrontalière Abactiv** est enfin fonctionnelle en 2022 ! Sur les 4,5 km de liaison cyclable ont été installés **un éclairage public intelligent, des bancs** (dont un exemplaire qui capte l'énergie photovoltaïque pour permettre aux cyclistes de recharger gratuitement leur vélo électrique) et **un compteur de vélo** afin de mesurer la fréquentation du nouvel itinéraire.

Un événement "un premier coup de pédale transfrontalier" a été organisé le 11 juillet 2022 pour inaugurer et tester le tronçon nord de la piste cyclable Micheville (F) Belval (L), en présence des trois entités partenaires du projet : l'EPA, maître d'ouvrage, le GECT, chef de file, et la CCPHVA qui gèrera l'infrastructure et l'éclairage public au titre de sa compétence mobilité douce.



2022 en détails !



En 2022, le **GECT Alzette-Belval** et la CCPHVA ont collaboré sur diverses actions transfrontalières :

- Une inauguration officielle et grand public du circuit transfrontalier de l'acier, sentier de randonnée de 22km sur Alzette-Belval, s'est déroulée le 15 septembre avec une partie sportive et une partie festive.
- Un travail sur l'étude de faisabilité d'un corridor à haut niveau de service (CHNS) pour bus transfrontaliers a été mené par le GECT et discuté en comité de pilotage dont la CCPHVA fait partie.
- Une délégation du GECT, dont deux représentants de la CCPHVA, s'est rendue à Bruxelles le 10 novembre pour rencontrer les institutions européennes et présenter le groupement et ses actions.
- Esch2022 : de son lancement à sa clôture officielle, le GECT a apporté son expertise transfrontalière lorsqu'il était sollicité, relayé les événements organisés et participé à la logistique transfrontalière de certaines manifestations en organisant des navettes.



SMART CITY



APPEL À PROJETS DU PIA 4

En 2022, la CCPHVA et l'Eurométropole de Metz ont, en qualité de chef de file, initié une dynamique autour de la donnée et de l'essai de la plateforme ECLOR, à travers l'appel à projets « Territoires intelligents et durables » (PIA 4). Neuf intercommunalités du Nord Mosellan ont œuvré plusieurs mois, en collaboration avec un consortium créé à cette occasion (une trentaine d'entreprises locales et nationales), en vue d'un dépôt de candidature. Cependant, les modifications apportées par l'État (intelligence artificielle...) avant le dépôt au PIA 4, et le manque de temps n'ont pas permis de déposer un dossier dans de bonnes conditions. Pour maintenir la dynamique engagée autour de ces neuf collectivités, ce projet pourrait faire l'objet d'un dépôt auprès du FEDER en 2023.

#GEN AVEC L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

Cette année 2022, Grand Est Numérique - l'événement business et numérique incontournable de la région - a célébré ses 10 ans, les 8 et 9 septembre au Centre des Congrès Robert Schuman à Metz.

La CCPHVA, fidèle au rendez-vous depuis 4 ans, a renouvelé sa participation mais cette fois-ci au côté de l'Eurométropole de Metz sur un stand commun, dans le cadre de son projet de territoire intelligent ECLOR.

La question de la « smart city » a été abordée à travers des échanges avec les acteurs professionnels et associatifs du numérique et au cours de diverses conférences, dont une table ronde « ECLOR PLUS – Un projet de territoire intelligent de près de 600 000 habitants », à laquelle notre Président, Patrick Risser, était l'un des intervenants.



#GEN



2^E RENCONTRES RÉGIONALES DE LA DONNÉE



Le 29 novembre 2022, la CCPHVA a participé aux "Rencontres Régionales de la donnée du Grand Est" au Palais des Congrès de Strasbourg.

Placé sous le thème de la sobriété, l'événement propose un large panel de

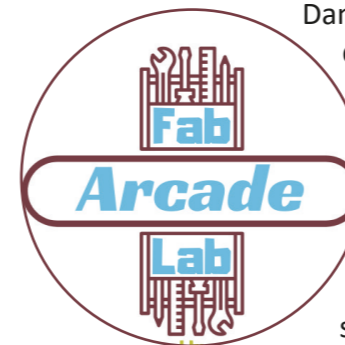
retours d'expériences, de débats, démonstrations et ateliers pratiques sur la donnée au service des politiques publiques.

La CCPHVA, accompagnée de ses partenaires EQUANS, GREEN TECH INNOVATIONS et ARX IT, était invitée à présenter, lors d'une table ronde sur le sujet "Sobriété énergétique : des données pour éclairer nos projets !" et dans le cadre d'ateliers, son projet d'éclairage public intelligent à travers la remontée de données.

Chaire ITTI

Dans le cadre du projet ECLOR PLUS, projet de coopération territoriale entre 9 EPCI nord-lorrains, la CCPHVA a sollicité la chaire ITTI de l'Université de Lorraine pour réfléchir sur le cahier des charges de ce que pourrait être un « Data Lab » au service de l'environnement. Un groupe pluridisciplinaire de 50 étudiants de masters s'est constitué. Différents ateliers de travail ont été menés sur notre territoire, à L'Arche, puis sur Metz à Blida, sous forme d'un Living Lab. La finalité des travaux a été présentée le 29 septembre 2022 devant les parties prenantes du projet.

HÉPHAÏSTOS 3D PREND SON ENVOL !



Dans le cadre de sa pépinière d'entreprises "smart city", la CCPHVA a mis à disposition dans ses locaux, en juillet 2020, un bureau à proximité de son Fab Lab Arcade à un laboratoire numérique de prothèses dentaires, Héphaïstos 3D.

Pour la bonne présentation et image de son entreprise, le gérant recherchait un lieu moderne, complémentaire avec ses activités, et qui lui permettait de recevoir ses clients et des commerciaux dans de bonnes conditions.

Pendant deux ans, le prêt du local lui a permis de consolider puis de déployer sa société dans un environnement sain afin de préparer son avenir.

"Mon arrivée dans le bâtiment de la CCPHVA m'a permis de m'installer convenablement - exerçant au démarrage chez moi - de prendre confiance en moi et m'aider dans le développement de mon entreprise. Cela m'a apporté un vrai cadre de vie professionnel et je vais m'en inspirer pour organiser mes nouveaux locaux. Je remercie vivement l'intercommunalité de l'opportunité qu'elle m'a offerte, avec l'accès facilité aux outils numériques du Fab Lab ; c'est en partie grâce à elle que je me sens prêt aujourd'hui à voler de mes propres ailes."

L'oiseau a pris son envol et a quitté le nid, en juillet 2022, vers de nouveaux horizons ... !

ÉCLAIRAGE PUBLIC : FIN DE CHANTIER ET PREMIÈRES ÉCONOMIES

Le chantier de requalification du parc d'éclairage public du territoire, démarré en mai 2021, s'est achevé en août 2022.

Le but de cet investissement, en plus du confort apporté à la population, est de maîtriser la consommation électrique sur le territoire et les premiers résultats sont prometteurs. L'objectif atteint dans cette première année est une réduction de 25% de consommation (compte tenu de la mise en place progressive de la télégestion), ce qui équivaut à un gain proche de 85 000 € HT.

Mais l'objectif ne s'arrête pas là ! Avec le projet ECLOR et la télégestion des candélabres, la CCPHVA est en mesure de diminuer l'intensité lumineuse de chaque lampadaire et a poursuivi dans ce sens en actant, en octobre 2022, un premier abaissement à 30% sur la plage creuse (22h-6h), puis un scénario plus optimisé et uniforme sur les 8 communes décomposé en 5 paliers, avec un abaissement à 15% au plus bas.

Ce nouvel abaissement a permis de conserver le confort et la sécurité de l'éclairage public tout en continuant à réaliser des économies d'énergie substantielles et cela, sans avoir recours à une extinction complète.

Quelques chiffres-clés

- 4 888 points lumineux mis en LED
- 120 armoires de commande changées
- 70 945 mètres linéaires de réseau souterrain réhabilité
- 83 000 mètres linéaires de réseau aérien réhabilité
- Les candélabres sont tous marqués par un numéro d'identification facilitant leur référencement.



FIBRE



AVANCÉES CÔTÉ FIBRE ...

Mise à disposition de la fibre et du très haut débit sur le territoire

La CCPHVA est membre fondateur du syndicat mixte d'aménagement numérique de la Moselle "Moselle Fibre". À ce titre, il assure, en lieu et place de l'EPCI et des communes, la compétence d'établissement des réseaux et services locaux de communications électroniques, et plus particulièrement des réseaux FttH (fibre optique à l'habitant).

Après avoir équipé les communes d'Aumetz, Boulange, Ottange et Rédange lors du déploiement initial, c'est sur le ban des communes d'**Audun-le-Tiche et de Russange** que le projet se poursuit en 2022, à travers un nouveau marché de conception/réalisation lancé sous la maîtrise d'ouvrage de Moselle Fibre.



Les études ont commencé en novembre 2022. Des réunions publiques d'information sur le raccordement des habitations sont prévues en 2023 et les travaux devraient s'étendre jusqu'en mai 2024.

Ateliers numériques sur le territoire

En 2022, deux cycles d'ateliers de médiation pédagogiques gratuits organisés par Moselle Fibre et animés par des conseillers numériques ont été proposés à la population sur plusieurs communes du territoire. 2h pour tout savoir sur les démarches administratives en ligne : impôts, retraite, carte grise, droits sociaux. Des ateliers de formation dédiés aux agents communaux ont également été initiés.

COMMUNICATION

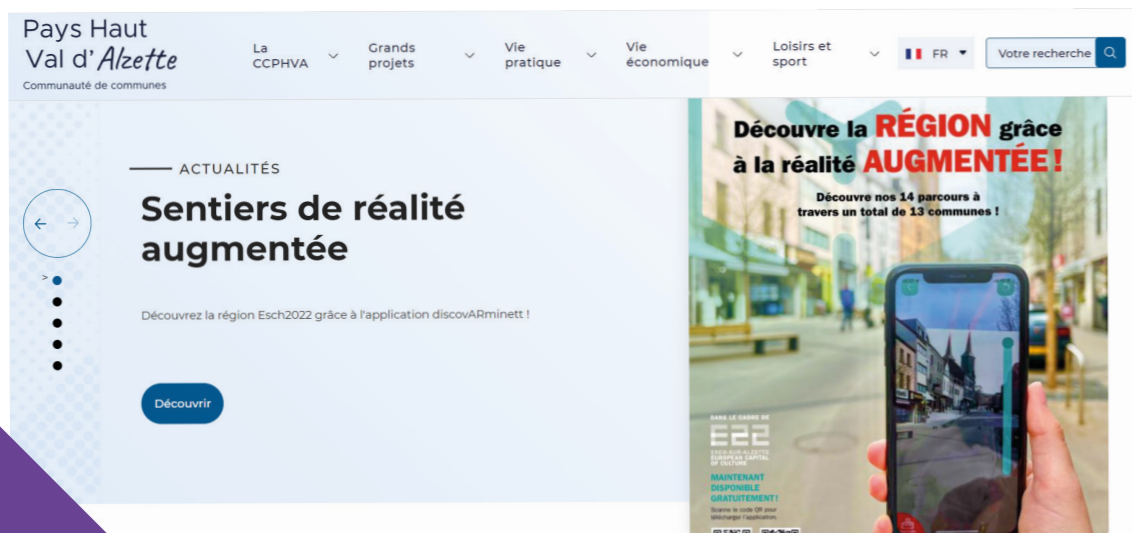


NOUVEAU SITE INTERNET EN LIGNE !

Après plusieurs mois de travail, la CCPHVA a eu le plaisir d'annoncer, le 29 juin 2022, la sortie de son nouveau site internet :

<https://www.ccp hva.com/>

Plus fonctionnel, ergonomique et responsive, il contient de nombreuses rubriques et pages pour informer la population sur ses missions, actions et projets. Les visiteurs peuvent également y retrouver toute l'actualité de la collectivité et les événements à venir sur le territoire grâce à l'agenda dédié.



Coût : 14 280 € HT



SCANNEZ-MOI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN PARTENARIAT ÉCONOMIQUE TRANSFRONTALIER



Esch2022 a permis des rapprochements avec le monde économique luxembourgeois à travers deux actions :

Collaborations avec l'ACAIE

La CCPHVA, les associations des commerçants et artisans locales et l'Association des Commerçants Artisans et Industriels de la Ville d'Esch-sur-Alzette (ACAIE) se sont rencontrées en avril pour échanger sur les points d'intérêts et problématiques similaires de la vie économique de leurs territoires respectifs.

La démarche s'est conclue par la signature d'un accord de principe engageant leur future collaboration autour d'axes de travail communs.



Shopping Pass' transfrontalier

Pour célébrer la Capitale Européenne de la Culture, les commerçants, artisans et prestataires de services volontaires du territoire d'Esch2022 ont participé à l'opération « Shopping Pass' », de septembre à décembre. Disponible et valable dans plusieurs communes, le Shopping Pass' permet de découvrir la vaste offre de commerces locaux et de remporter des prix estampillés Esch2022, en faisant apposer un tampon par les commerces participants sur un passeport dédié.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL PAYS HAUT LORRAIN

La CCPHVA s'est engagée au côté de 4 autres intercommunalités (CA du Grand Longwy, CC Cœur du Pays Haut, CC Terre Lorraine du Longuyonnais et Orne Lorraine Confluence) dans l'élaboration d'un projet alimentaire territorial (PAT).



Un PAT est un projet collectif et systémique visant, sur un territoire, à rapprocher tous les acteurs de l'alimentation (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités territoriales...) afin de mettre en cohérence l'ensemble des démarches pour développer une agriculture durable et une alimentation locale de qualité.

La phase de diagnostic agricole et alimentaire partagée a démarré au dernier trimestre 2022 et devrait s'achever au printemps 2023. La phase suivante visera à produire un plan d'actions opérationnelles pour établir une politique alimentaire territoriale.

OPÉRATION ÉCO-DÉFIS



La première édition de l'opération "Éco-défis" lancée en octobre 2021 en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est, s'est clôturée le 13 octobre 2022 par une cérémonie de labellisation récompensant et valorisant **15 artisans volontaires** qui se sont engagés en faveur de l'environnement grâce à la réalisation de défis éco-citoyens.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

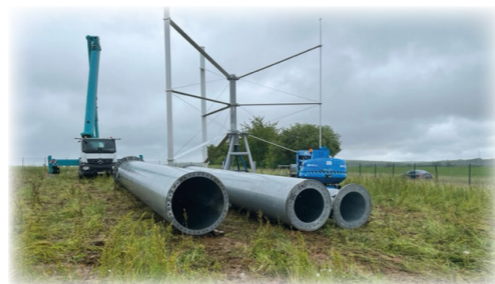
LA CCPHVA A LE VENT EN POUPE

Cette année 2022 a été marquée par les projets éoliens.

Projet PRÉLUDE

Première brique du projet PRÉLUDE, l'éolienne à axe vertical située sur le site de la déchèterie a été remplacée par une neuve, seules les pâles verticales ont été gardées. Le moteur de l'éolienne avait été repéré comme défectueux par le fabricant. Aussi, du 7 au 9 juin, les automobilistes de la RD16 ont pu apercevoir cette opération qui aura mobilisé une grue de 80 tonnes ainsi qu'un camion-nacelle.

Depuis le 9 juin, l'éolienne a repris son fonctionnement et produit de l'électricité quand les conditions météorologiques le permettent, c'est-à-dire dès que le vent souffle à une vitesse supérieure à 3m/s. Par mesure de précaution, l'éolienne se met en sécurité au-delà de 25m/s, pour risque de tempête.



Parcs éoliens de Boulange et Ottange

La CCPHVA a été récompensée pour ses deux projets éoliens dans le cadre des Trophées des élus d'Éole. C'est un trophée de bronze dans la catégorie « Environnement » qui nous a été remis au Palais d'Iéna, en clôture du Salon des Maires, le 24 novembre 2022, confirmant nos labels ÉcoCité et TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte), obtenus respectivement en 2009 et 2015.



LA DÉCHÈTERIE À ÉNERGIE POSITIVE : UN SITE QUI ATTIRE !



Cette année encore, le site de la déchèterie communautaire a attiré l'attention et reçu des visiteurs issus de secteurs d'activités variés.

Plusieurs classes d'étudiants sont venues s'informer sur les actions de la collectivité relatives à la réduction d'émission de CO₂, de recyclage et de production d'énergie verte.

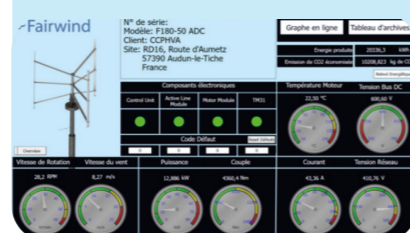
Plusieurs médias tels que "Le Républicain Lorrain" et "Les clés de la transition énergétique" ont rencontré les services pour rédiger des articles sur les projets.

Côté industrie, le bureau exécutif de Sudstrom, fournisseur d'électricité luxembourgeois, s'est déplacé par intérêt pour le projet PRÉLUDE et plus particulièrement l'éolienne, et le groupe familial Beck plutôt par intérêt pour la cogénération, deuxième brique du projet PRÉLUDE.

Enfin, le Président du Département de la Moselle, Patrick Weiten, nous a fait l'honneur de visiter les lieux le 5 juillet 2022, fortement intéressé par nos projets de production d'énergie.

Supervision

Les données de production électrique, de vent, de puissance et d'émissions de CO₂ économisées sont accessibles en direct via un superviseur. Cela permet à la collectivité d'avoir un regard sur l'énergie produite. L'énergie électrique produite est revendue aux prix du marché, c'est-à-dire aux prix SPOTS : chaque heure de la journée, l'énergie se vend à un prix différent !



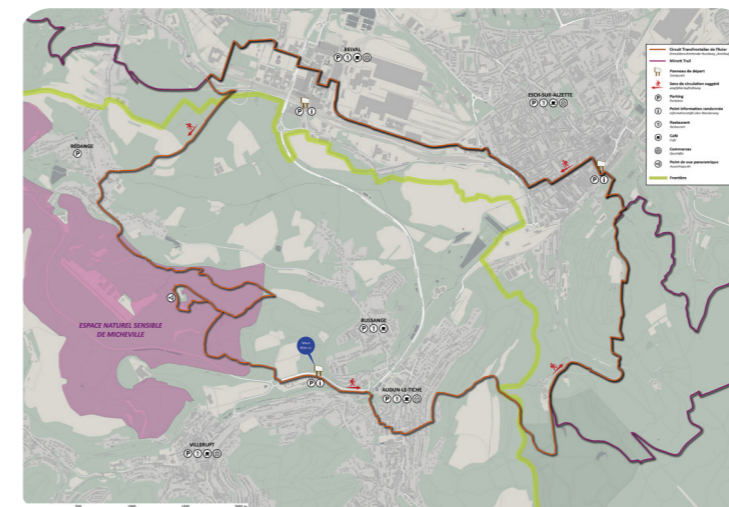
TOURISME

NOUVEAUTÉS SUR LES SENTIERS DE RANDONNÉE !



Le Circuit Transfrontalier de l'Acier

Dans le cadre du groupe de travail tourisme transfrontalier coordonné par le GECT Alzette-Belval, l'Office Régional du Tourisme Sud Visit Minett et la CCPHVA se sont associés pour aménager et baliser le **1^{er} sentier de randonnée franco-luxembourgeois sur le territoire Alzette-Belval**.



Entre forêts et plaines, zones rurales et zones urbaines, points de vue et tunnels cachés par la végétation, le Circuit Transfrontalier de l'Acier (CTA) propose de découvrir le territoire Alzette-Belval par **une boucle de 22 kilomètres** (11 kms dans chaque pays), qui transporte le randonneur au travers du cycle de l'acier.

L'itinéraire peut être emprunté dans les deux sens mais il est conseillé de partir de Micheville (Audun-le-Tiche, France), ancien site sidérurgique, aujourd'hui en reconversion, pour atteindre ensuite la réserve naturelle Ellergronn (Luxembourg), anciennement mine à ciel ouvert, avant d'arriver à la gare d'Esch-sur-Alzette pour

une partie plus urbaine jusqu'à Belval. Le circuit se termine par la traversée de l'espace naturel sensible de Micheville, avec ses orchidées sauvages et ses points de vue exceptionnels sur Belval.



Le circuit peut être parcouru en 6h et permet de suivre, en une journée, la boucle de l'acier des mines à ciel ouvert aux sites de transformation. Une partie est commune avec le sentier de randonnée "Minett Trail", et il est possible de passer de l'un à l'autre au niveau du parc Belval, de la gare d'Esch-sur-Alzette et de l'Ellergronn.

Le CTA a été officiellement inauguré le 15 septembre 2022 lors d'une cérémonie protocolaire empreinte de simplicité, qui a suivi une marche inaugurale sur une portion du sentier allant de la gare d'Esch-sur-Alzette jusqu'au siège de la CCPHVA.



Itinéraires en réalité augmentée



Deux itinéraires en réalité augmentée ont été créés dans le cadre d'Esch2022 sur le territoire. En téléchargeant l'application **discovARminett** (disponible gratuitement sur Play Store et App Store), le promeneur découvre un itinéraire jalonné de spots liés à des sites touristiques ou patrimoniaux, en réalité augmentée afin de percevoir le lieu dans son état actuel et passé. L'application fait office de guide virtuel.

- Itinéraire d'Aumetz – 3,5 kms – 8 spots en RA - Durée : 1h
- Itinéraire de Villerupt – 9,5 kms – 8 spots en RA - Durée : 2h30



CULTURE

L'ARCHE
arts, musiques
& nouvelles technologies

L'ARCHE OUVRE SES PORTES



L'Arche en quelques chiffres



Spectacles
17 par la CCPHVA
16 par L'Arche
12 par Esch2022 et
30 résidences
5 privatisations
1 location



Cinéma
460 séances pour
3 465 spectateurs
FFIV* :
16 085 visiteurs sur
17 jours

Inscrit dans le projet de territoire 2014-2024, le pôle culturel de Micheville, baptisé L'Arche par la population en 2020, a été inauguré le 4 mars 2022.

Pour l'occasion, l'Orchestre Symphonique du Pays Haut Val d'Alzette a investi pour la première fois la grande scène avec une représentation issue de leur répertoire et une composition originale du compositeur belge Alain Crépin. Près de 100 musiciens du territoire ont foulé la scène pour un public ravi, qui était venu en nombre s'emparer de ce nouvel équipement.

L'Arche a pris par la suite son envol avec ses différentes activités :

- Ouverture du cinéma le 9 mars ;
- Lancement de la saison culturelle et artistique (spectacles, galerie immersive et exposition, ateliers) les 11 et 12 mars ;
- Ouverture du restaurant le 21 septembre.

L'Arche est un Établissement Public Industriel et Commercial (ou un EPIC). C'est une personne publique ayant pour but la gestion d'une activité de service public de nature industrielle et commerciale. Il est rattaché à une collectivité, la CCPHVA qui l'a créé. Son autonomie se traduit essentiellement par l'existence d'un budget autonome, détaché du budget général de la CCPHVA. Il dispose d'un Conseil d'Administration dont le Président est également le Vice-président "culture et vie associative" de la CCPHVA. Cette dernière possède une majorité de sièges au sein du CA.

*FFIV : Festival du Film Italien de Villerupt

ESCH2022 - CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE



Le 26 février 2022 marque le lancement d'Esch2022 - Capitale Européenne de la Culture, l'ouverture d'une année riche en événements pour le territoire !

- **41 manifestations** ont été accueillies et accompagnées par la CCPHVA. Parmi elles, 22 ont été développées par des porteurs français, 18 par des luxembourgeois et 1 par une organisation européenne.
- **Un grand nombre de disciplines** a été proposé au public : théâtre, patrimoine, musique, cinéma, danse, littérature...
- **30 lieux** différents ont été activés dans nos 8 communes. La Capitale Européenne de la Culture était présente sur l'ensemble du territoire avec un programme conséquent et varié.
- **De nouveaux échanges** se sont créés entre les acteurs culturels français et luxembourgeois au cours de cette année de titre. Le but était d'encourager les structures à créer des projets communs des deux côtés de la frontière et à terme de structurer ces relations afin d'obtenir une offre homogène et répartie sur toute la zone transfrontalière.

L'année Capitale Européenne de la Culture s'est clôturée le 22 décembre 2022 avec une première partie de soirée festive à la Rockhal à Esch Belval et un final côté français à L'Arche. Un choix de programmation qui symbolise la volonté de poursuivre la collaboration transfrontalière.



FOCUS SUR QUELQUES PROJETS

Grand format :

1. **TOTEM à Audun-le-Tiche**: création pluridisciplinaire (théâtre, comédie musicale, pyrotechnie...) retraçant la dernière soirée d'une population avant un exode global. 2 000 spectateurs sur le carreau de la mine Saint Michel.
2. **EKINOX à Aumetz** : banquet théâtralisé expérimental sur la thématique des rêves et leurs interprétations. Spectacle participatif complet. 550 convives.
3. **RESPIRE à Rédange** : créé sans le soutien mais grâce à Esch2022. Spectacle de funambulisme adapté à l'idyllique site des étangs de Rédange qui a attiré près de 2 000 personnes.

Produits locaux :

1. **À L'APLOMB DU VIDE** : l'association audunoise Chor'A Corps a imaginé un spectacle de danse en apesanteur dans les mythiques hauts-fourneaux de Belval. Toutes les représentations ont affichées complètes.
2. **BAL POP à Villerupt** : la MJC de Villerupt a produit un bal populaire rappelant ceux des années 50 avec, en fil conducteur, l'histoire d'une famille d'immigrés italiens. Près de 4 000 visiteurs.
3. **COLLABORATIONS BRUTES** : création initiée par la CCPHVA entre le groupe de musique belge "La Jungle" et des jeunes issus de l'Institut Médico-Éducatif (IME) d'Aumetz. Restitution du concert à L'Arche dans le cadre des Francofolies d'Esch-sur-Alzette puis pour la clôture d'Esch2022 à la Rockhal. Enregistrement en studio prévu pour assurer la pérennité du projet.

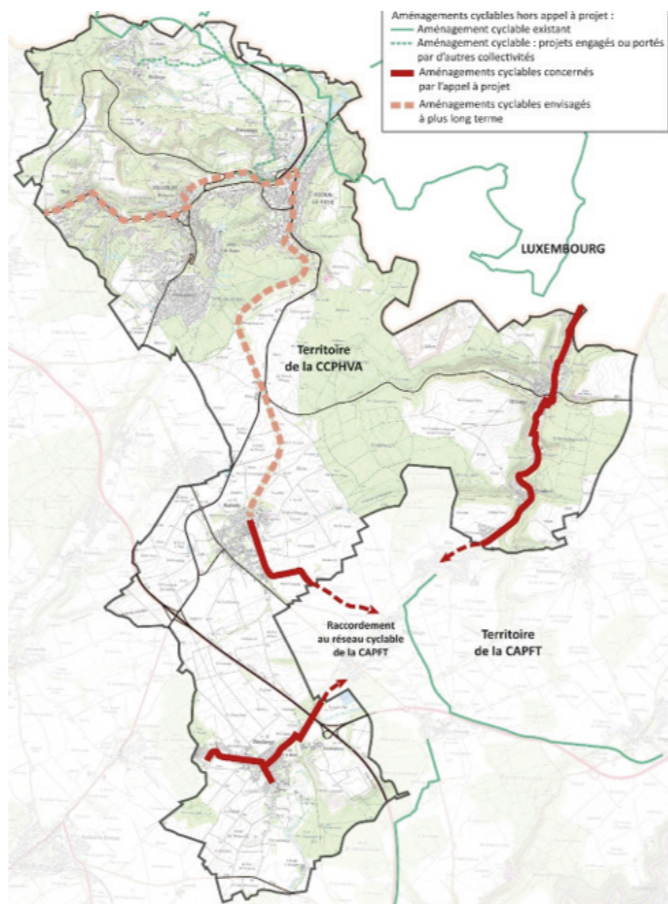
MOBILITÉ

PROJET D'AMÉNAGEMENT CYCABLE BOULANGE / RUMELANGE

En 2022, la CCPHVA porte un projet d'aménagement cyclable entre Boulange (France) et Rumelange (Luxembourg). Ce dernier est scindé en deux tronçons, qui eux-mêmes sont découpés en sections homogènes d'aménagement cyclable :

- Le tronçon n°1 traverse la commune d'Ottange et permet de relier les réseaux cyclables existants et projetés à Rumelange et à Tressange (territoire de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville). Il se développe sur un linéaire de 5 655 mètres et est découpé en 11 sections d'aménagement homogènes.
- Le tronçon n°2 traverse les communes d'Aumetz et de Boulange. La continuité de l'itinéraire cyclable avec le tronçon n°1 est assuré par la connexion au réseau cyclable existant et projeté à Tressange. Il se développe sur un linéaire de 4 940 mètres et est découpé en 5 sections.

La CCPHVA a été lauréate de l'appel à projet régional « Aménagements cyclables – Grand Est 2022 » avec le projet mentionné ci-dessus. De ce fait, la collectivité a reçu une attribution de subvention de 26%. La CCPHVA a comme ambition d'obtenir 80% de financements pour la réalisation de cet itinéraire cyclable. Afin d'obtenir ces aides plusieurs dossiers ont été déposés, notamment auprès d'Ambition Moselle et de la DETR/DSI (Dotation d'équipement des territoires ruraux / Dotation de soutien à l'investissement local).



€ Coût estimé du projet : 2 330 000 € HT pour 10 595 mètres de tracés

LIAISON CYCLABLE OTTANGE - BURE/TRESSANGE



Dans le cadre du projet d'aménagement cyclable entre Boulange et Rumelange et sous l'impulsion de la commune d'Ottange-Nondkeil, la CCPHVA a signé un groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville pour réaliser la section d'une distance d'environ 150 mètres reliant le lotissement Isocèle d'Ottange à Bure/Tressange. Cette portion repose sur la création totale d'une voie cyclable à double sens sécurisée et isolée de la voirie. Elle participe à la transition écologique du territoire en privilégiant et incluant des modes de mobilité douce pour les déplacements domicile-travail, domicile-école, touristiques et de loisirs.



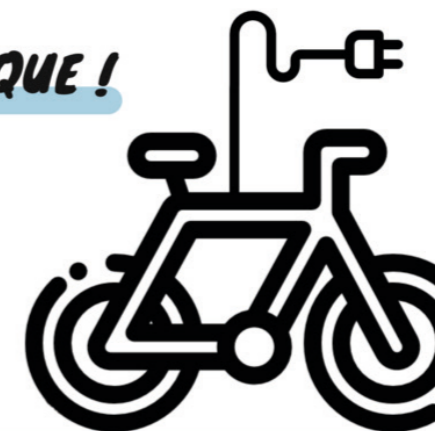
€ Coût du projet : 55 820 € HT

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION D'UN VAE*

AVEC LA CCPHVA, PASSEZ AU VÉLO ÉLECTRIQUE !

La CCPHVA vous propose une aide financière pouvant aller jusqu'à **150 €*** pour l'achat d'un vélo électrique !

- Règlement d'attribution à demander par mail à eric.dasilva@ccphva.com OU
- À télécharger sur notre site internet www.ccphva.com



Chiffres-clés pour l'année 2022



21 dossiers de demandes reçus



2 779 € d'aides octroyés par la CCPHVA



Et pour un geste citoyen, privilégiez l'achat local !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS HAUT VAL D'ALZETTE * Le montant de l'aide est fixé à 15% du coût d'achat du vélo neuf (en € TTC), plafonné à 150€, dans la limite des crédits disponibles pour 2022.

La CCPHVA, labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), et forte de son engagement pour la transition énergétique, souhaite œuvrer concrètement pour la mobilité durable sur son territoire afin de réduire l'utilisation des énergies fossiles.

Changer les mentalités pour favoriser la thématique « pratique du vélo » afin de réaliser ses principaux déplacements s'avère nécessaire pour contribuer au bien-être et augmenter son capital santé en pratiquant une activité physique et être moins sédentaire.

Le renouvellement de l'aide financière à l'acquisition de Vélos à Assistance Électrique* pour l'année 2022 est une démarche politique volontaire à l'attention des habitants du territoire. Cette action concrète en faveur des modes de déplacement « doux » doit contribuer à améliorer la qualité de l'air et désengorger les axes routiers.

Une enveloppe de 7 500 € a été allouée à cette opération pour l'année 2022. Le montant de l'aide financière a été fixé à 15% du coût d'achat du vélo neuf (en € TTC), plafonné à 150 €.

À VOS MARQUES, PRÊTS, PÉDALEZ AVEC VILLE EN SELLE !



Toujours engagée pour la promotion de la pratique du vélo, la CCPHVA, à l'instar des deux années précédentes, a participé pour la troisième fois consécutive au challenge vélo européen "Ville en Selle", du 23 mai au 12 juin 2022.

21 jours pour pédaler et accumuler le plus de kilomètres possibles pour le territoire, le climat, la promotion du vélo et une meilleure qualité de vie.

Une participation en hausse pour cette 3^e édition ! Ce ne sont pas moins de 33 cyclistes actifs répartis en 6 équipes, qui se sont élancés à l'assaut du bitume et des chemins forestiers.

Cette année, tous les records ont été battus avec un cumul de 5 402 kms parcourus et plus de 800 kg de CO₂ économisés !



Le rendez-vous est donné pour 2023 !

SANTÉ



AFPR : FORMATIONS AUX PREMIERS SECOURS



Dans la continuité de la convention de partenariat avec l'**Association Française de Premiers Répondants (AFPR)**, 3 nouvelles formations ont été réalisées sur le territoire :

- 14 janvier 2022 - siège de la CCPHVA à Audun-le-Tiche
- 8 février 2022 - MJC à Audun-le-Tiche
- 19 février 2022 - Salle Agora à Russange

Ces 3 formations, ainsi que celle réalisée en décembre 2021 à Ottange, portent à **40 le nombre de premiers répondants sur notre territoire** sur les 57 prévus à la convention.

Pour rappel, l'AFPR œuvre à diminuer la mortalité liée à l'arrêt cardiaque en formant des citoyens aux gestes qui sauvent (les premiers répondants). Ces derniers interviennent entre le déclenchement d'une alerte et l'arrivée des secours grâce à une application mobile active avec les sapeurs-pompiers et le SAMU Moselle.

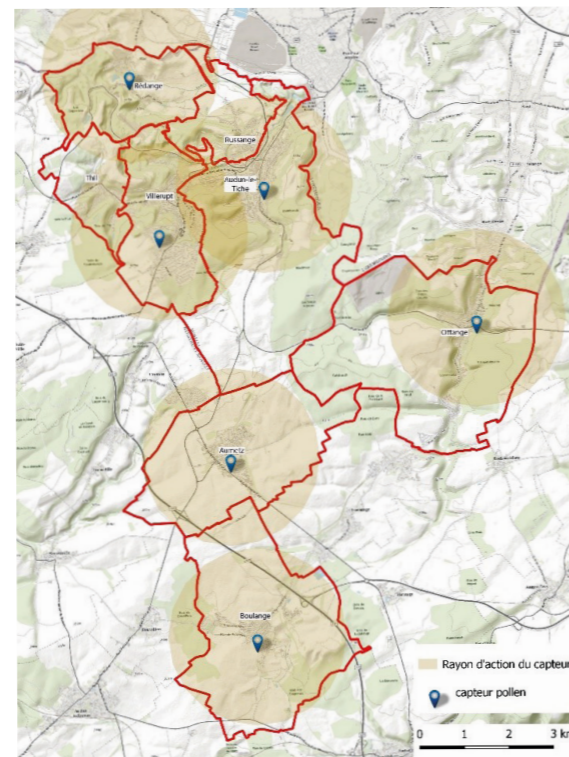
INSTALLATION DE CAPTEURS POLLENS

En fin d'année 2022, la CCPHVA a installé **6 capteurs pollens** répartis stratégiquement afin de couvrir l'ensemble du territoire.

Fixés sur des candélabres, ces capteurs permettent de transmettre **l'information pollinique en temps réel**. Les données recueillies pourront être directement remontées sur la plateforme smart city ECLOR et générer des alertes lorsque des pics de pollens seront détectés (avec des seuils "FAIBLE" / "MODÉRÉ" / "FORT") en ciblant les types de pollens incriminés.

Les capteurs sont en mesure de détecter l'ensemble des pollens allergisants :

- Arbres : bouleau, peuplier, aulne, platane, châtaignier, noisetier, frêne, cyprès, hêtre, érable, saule, cèdre, chêne, ...
- Herbacées : ambroisie, armoise, plantain, oseille, ortie, pariétaire, chiendent, chénopode.
- Graminées (*mesurées en famille, sans distinction*) : fétuque, fléole, dactyle, flouve, houlque, raygrass.



Présence pollinique globale

Présence de pollen sur le capteur Rédange ces dernières 24h glissantes.

POLLEN DÉTECTÉ

Vos habitants allergiques sont invités à prendre leurs précautions.
Du pollen a été détecté sur votre territoire.

Pollens mesurés

Pollens mesurés ces dernières 24h glissantes et leur risque d'exposition.

Bouleau	Fort	Aulne	Modéré
Cupressacées	Modéré	Peuplier	Modéré
Saule	Modéré		

HABITAT



VERS UNE NOUVELLE OPAH POUR 2023

2022 a été une année charnière pour le service habitat avec la préparation d'une nouvelle **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**. L'étude pré-opérationnelle a permis de faire un bilan de ce qui a déjà été réalisé avec les deux OPAH précédentes et de proposer de nouvelles actions à travers 4 axes :

- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé ;
- Le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées ;
- La rénovation énergétique pour les propriétaires occupants ou bailleurs ;
- Focus sur les copropriétés fragiles et en difficulté.

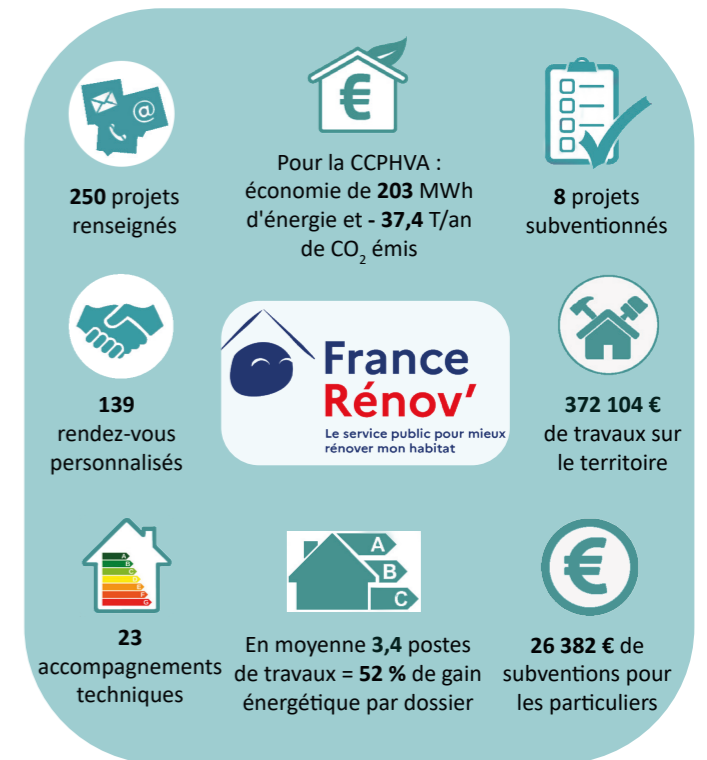
Le marché public pour le recrutement de l'opérateur assurant le suivi animation de l'OPAH a été lancé en novembre et la convention entre la CCPHVA et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) sera signée pour un lancement de l'opération en janvier 2023.

LE SERVICE HABITAT EN ACTION

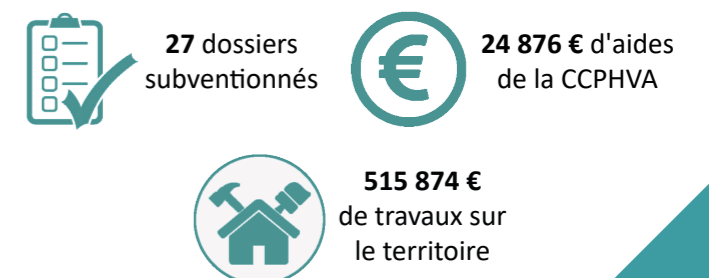
Le dispositif d'incitation aux ravalements de façades s'est poursuivi et la plateforme de rénovation énergétique **ÉcoRénov'** est devenue **Espace Conseil France Rénov'** conformément aux évolutions du service public de la rénovation apportées par l'État.



Chiffres-clés pour l'année 2022



CAMPAGNE DE RAVALEMENT DE FAÇADES 2022



PÔLE ENVIRONNEMENT

LA TEOMI C'EST PARTI !

Au 1^{er} janvier 2022, la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)** a démarré sur le territoire. En pratique, le volume de déchets produit par chaque habitant est comptabilisé. Ce volume annuel personnel est ensuite transmis au service des impôts pour établir le montant de la part variable de la TEOMI, directement sur la taxe foncière courant sept-oct 2023. Pour permettre aux habitants de comprendre ces changements, le pôle environnement a poursuivi sa campagne de communication menée depuis 2018. La population a ainsi été sensibilisée, cette année, aux bonnes pratiques pour maîtriser le montant de la taxe :



- tenue de 10 réunions publiques sur les 8 communes membres d'avril à mai,
- édition d'une brochure explicative dédiée à la TEOMI,
- envoi d'un courrier à chaque habitant fin août, pour fournir le code personnel d'accès à la plateforme en ligne "Écocito", leur permettant de suivre leur production de déchets.

L'envoi du courrier a engendré une recrudescence de demandes d'informations auprès du service environnement. Quelques pics à 200 appels par jour ont été enregistrés sur le standard, et plus de 500 mails sur le sujet ont été traités, en plus des demandes par courrier et des visiteurs accueillis sur site.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

La mise en place des extensions de consigne de tri est effective depuis le 1^{er} janvier 2022 sur notre territoire. Désormais, tous les emballages se recyclent !

Un plus grand nombre de déchets peut ainsi être placé par l'habitant dans son contenant de collecte sélective, ce qui diminue d'autant la part de déchets entrant en compte dans la TEOMI.



POLICE DE COLLECTE DES DÉCHETS



La police de collecte œuvre sur l'ensemble des communes de la CCPHVA pour lutter contre les incivilités sur le circuit de collecte des déchets et au pied des Points d'Apport Volontaire.

En 2022, **596 factures d'enlèvement** ont été établies. Cette mission a notamment permis d'améliorer le cadre de vie des concitoyens.



La prévention des déchets en quelques chiffres



75 composteurs individuels vendus et **6** nouveaux sites de compostage collectifs installés



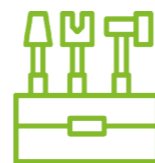
30 % des boîtes aux lettres du territoire équipées d'un stop pub



12,8 T d'objets en bon état donnés à Emmaüs



85,8 T de textiles collectés qui auront une seconde vie



6 Repair Café organisés pour **82** objets diagnostiqués et **44** réparés

PRÉVENTION DES DÉCHETS



En 2022, la **promotion du compostage** s'est poursuivie activement sur le territoire. Notre apprentie dans les métiers de l'environnement a finalisé son étude de déploiement des sites de compostage partagés. Après un travail approfondi réalisé en lien étroit avec les services communaux, elle a proposé **30 nouveaux emplacements potentiels** et une organisation pour la bonne mise en œuvre de ces sites. Son étude a été présentée et approuvée lors de la commission environnement du 8 septembre 2022. Ainsi, l'installation des sites identifiés pourra commencer dès 2023.

Parmi les actions habituelles de prévention des déchets, plusieurs ont été réalisées en 2022 :

- 8 animations dont 5 auprès des scolaires de 3 à 17 ans (tri des déchets, compostage) ;
- 12 participants à l'opération « Charlotte la Cocotte » pour l'adoption de poules ;
- 15 artisans labellisés dans le cadre de l'opération éco-défis lancée en 2021 (cf. page 15)
- Informations en porte-à-porte, faites au cas par cas, auprès de la population et des commerçants ;
- Mise à disposition de gobelets réutilisables et de poubelles de tri pour les événements associatifs, scolaires et communaux.

Retrouvez tous les chiffres 2022 détaillés dans notre rapport annuel sur la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés (sortie prévue fin d'année 2023 - consultable sur notre site internet www.ccpvhva.com)



GEMAPI (milieux aquatiques)

L'étude sur les différents cours d'eau du territoire a été poursuivie en 2022, permettant un diagnostic complet des travaux à mener. Le montant global de la proposition dépasse le million d'euros. Devant ce budget conséquent, la collectivité a déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau, en cours d'instruction en 2022.

En parallèle, un complément d'étude a été validé pour analyser les dysfonctionnements provoquant le débordement de la Briolette sur Audun-le-Tiche. Une première phase de travaux devrait être proposée aux habitants courant 2023.

BALAYAGE

Afin de contenir l'augmentation des coûts, le planning de balayage a été adapté en 2022 au niveau de la fréquence.

Sur les communes plus rurales (Aumetz, Boulange, Ottange, Rédange, Russange et Thil), un balayage complet a été réalisé sur les mois de mars, avril, juin, août, septembre et octobre. Il n'y a pas eu de balayage sur les autres mois de l'année.

Sur Audun-le-Tiche et Villerupt, un planning spécifique a été programmé sur les 12 mois de l'année, le volume des voiries étant plus important dans ces deux communes.

Cette nouvelle planification a permis de faire des économies de 50 000 €.



Coût : **150 000 €/an**

PETITE ENFANCE

OUVERTURE DU GUICHET UNIQUE

Le Relais Assistant Maternel (RAM), devenu le Relais Petite Enfance (RPE), gère depuis le 1^{er} janvier 2022, le **guichet unique de demandes des familles** pour toute question concernant un enfant de moins de 6 ans.

Un rendez-vous et un accompagnement sont systématiquement proposés pour chaque demande d'accueil.

Le RPE oriente également les familles vers des partenaires pour toute demande concernant le développement de l'enfant ou toute interrogation des familles.

Ce service vise à simplifier les démarches des usagers.

Chiffres-clés pour l'année 2022



1 258 contacts
avec 55 assistantes
maternelles

548 contacts
avec 104 familles



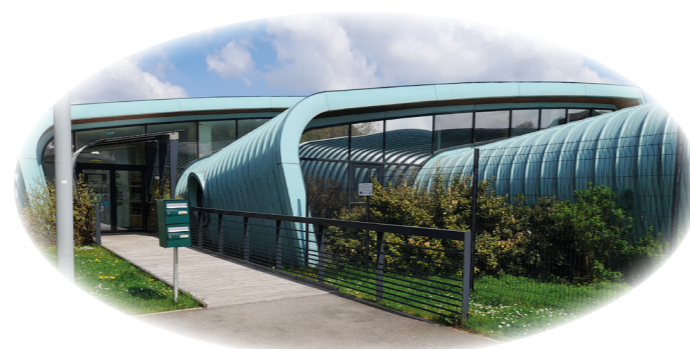
57 dossiers traités
en accueil collectif (crèches)

23 familles accompagnées
dans la recherche d'une
assistante maternelle

LES MULTI-ACCUEILS (MAC)

Préparation de la reprise en régie du multi-accueil d'Audun-le-Tiche

En septembre 2021, la reprise en régie du multi-accueil d'Audun-le-Tiche au 1^{er} janvier 2023 a été actée par les élus en conseil communautaire. L'année 2022 a été marquée par la préparation de cette reprise auprès du personnel et des partenaires.



Ressources humaines

Travail préparatoire à l'intégration de l'ensemble des agents.

Léo Lagrange

Travail préparatoire de clôture de Délégation de Service Public.

CAF

- Rédaction et mise en place du conventionnement dans le cadre de la Prestation de Service unique à percevoir pour l'établissement,
- Mise à plat du fonctionnement.

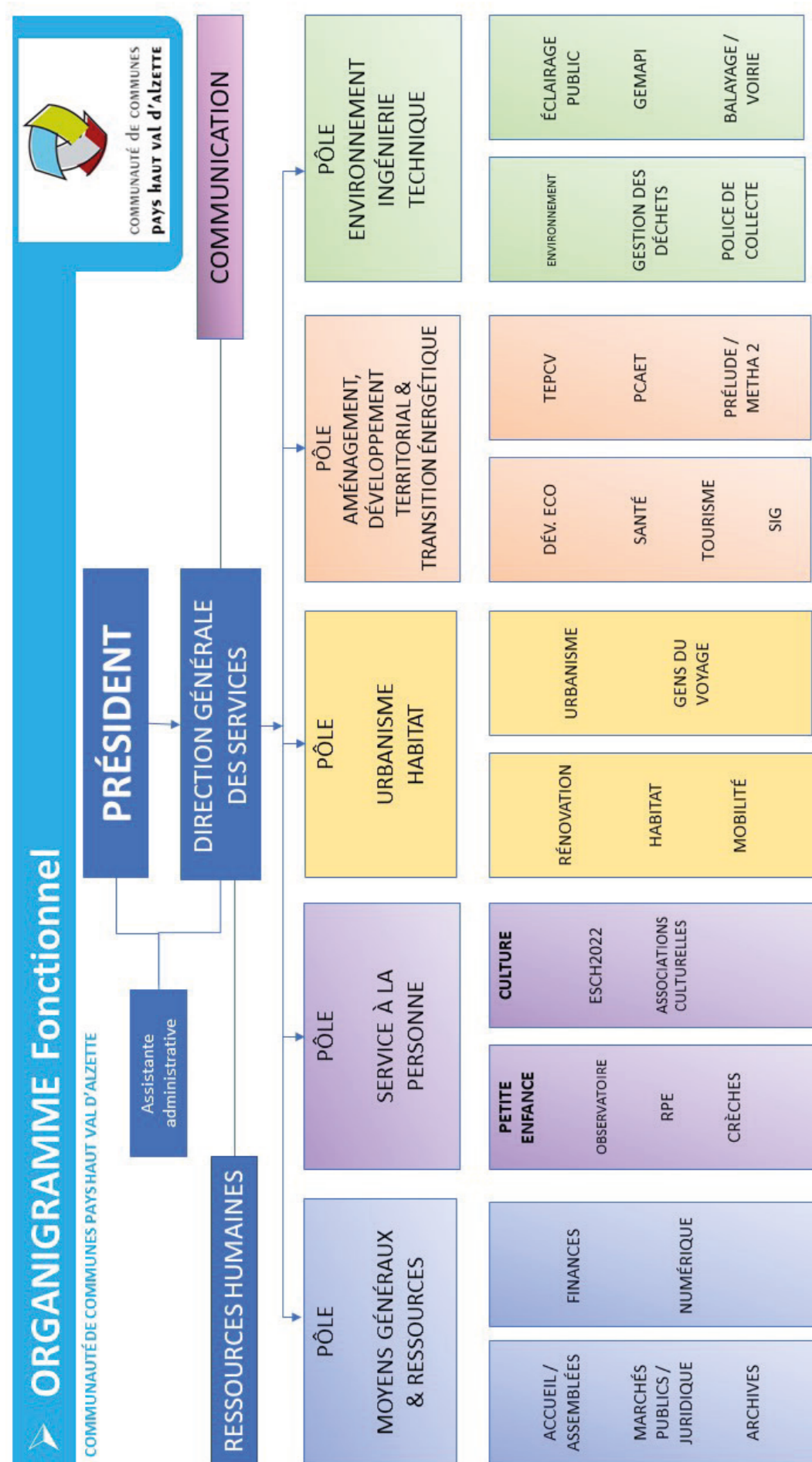
Conseil Départemental 57

- Mise à jour du projet d'établissement,
- Mise à jour de l'ensemble des protocoles de soins et d'urgence,
- Demande de modification de gestionnaire.

Une organisation, des moyens humains et financiers dédiés



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



RESSOURCES HUMAINES

Effectifs

81

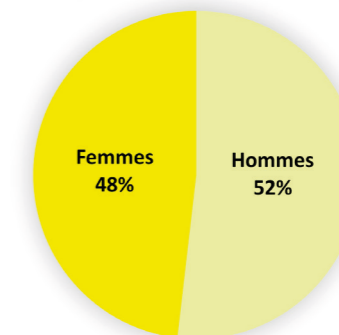
En 2022, la CCPHVA comptait 81 agents :

*43 fonctionnaires

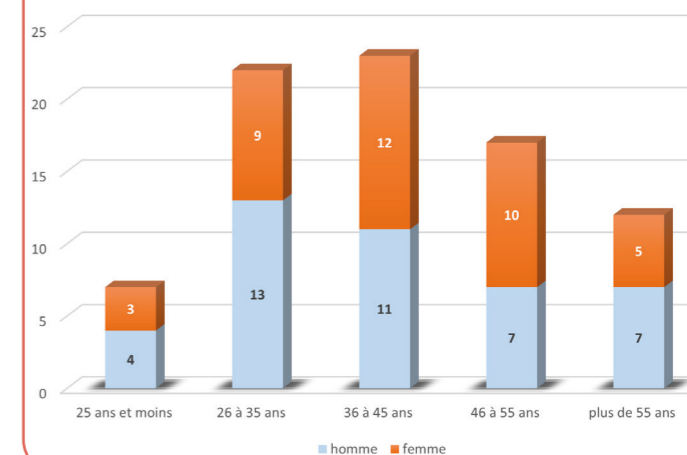
*30 contractuels sur emploi permanent

*8 contractuels sur emploi non permanent

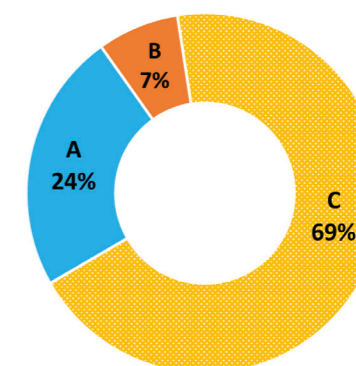
Répartition femmes-hommes des effectifs permanents (titulaires et contractuels)



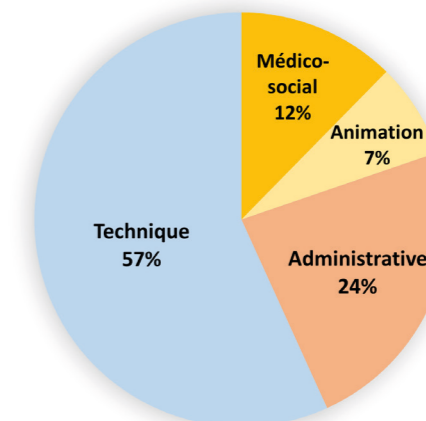
Répartition des agents par tranches d'âges



Répartition des agents par catégorie



Répartition des agents par filières



LA CCPHVA SE STRUCTURE !

2022 marque des changements au sein de l'équipe de la CCPHVA :

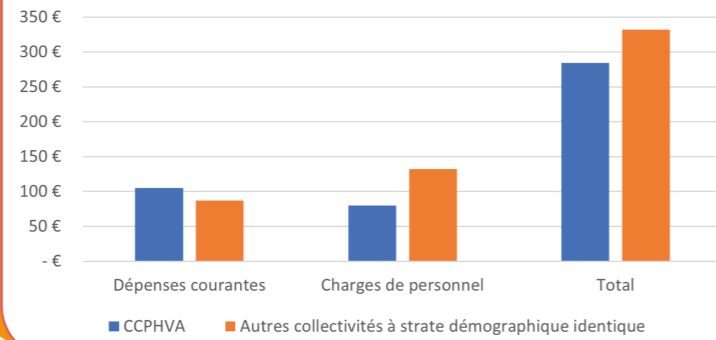
- En janvier, renforcement du service culture pour Esch2022 avec l'arrivée de **Solenne IACONO**.
- En mars, une nouvelle Direction avec le départ de **Julien VIAN** et l'arrivée de **Thierry MORESTIN** au poste de Directeur Général des Services.
- En avril, arrivée de **Florence DEQUÉ** au poste de Responsable des Ressources Humaines.
- En septembre, mise en place du service "Commande publique et affaires juridiques" avec l'arrivée de **Cécilia DINET** au poste de Responsable.



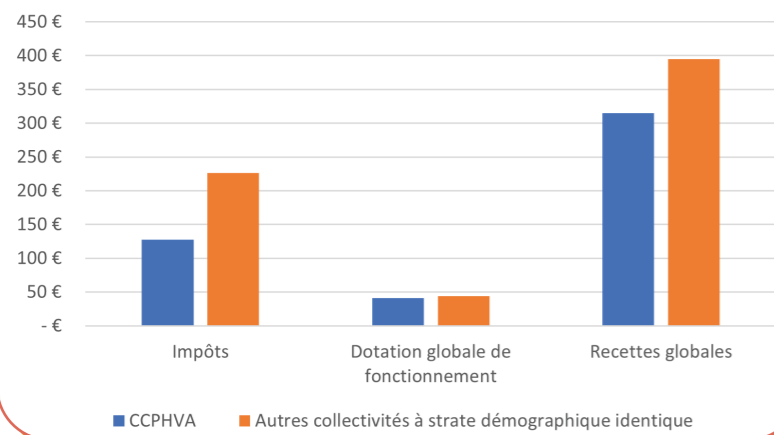
Comparatif CCPHVA / Autres collectivités (strate démographique identique) - source DGCL Données DGFIP

FINANCES

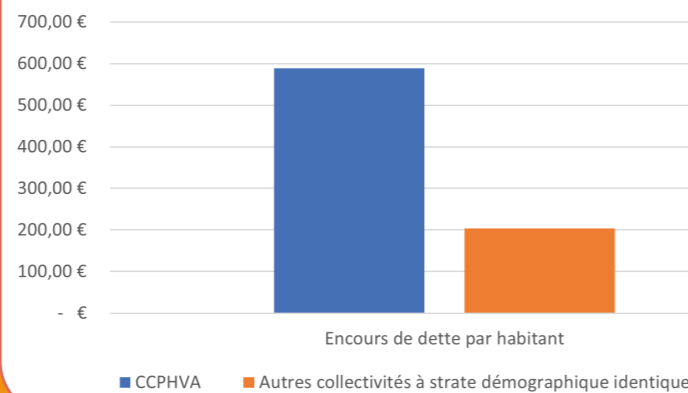
Dépenses de fonctionnement par habitant



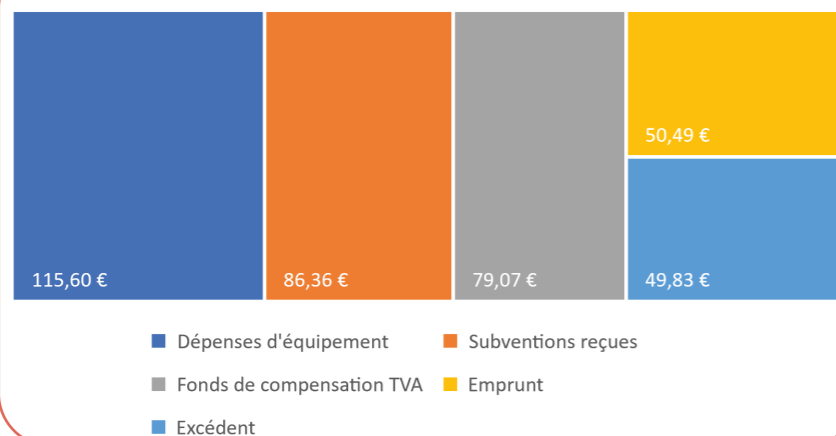
Recettes de fonctionnement par habitant



Encours de dette par habitant



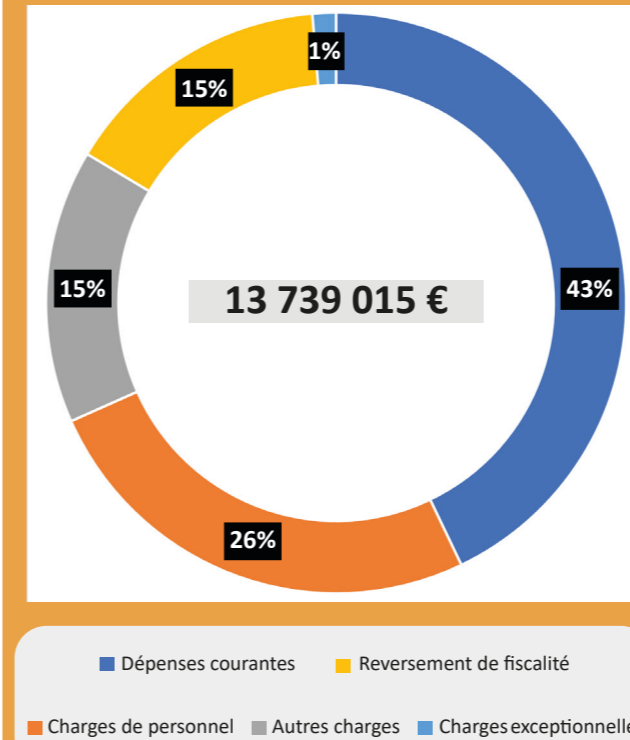
Financement des dépenses d'équipement par habitant



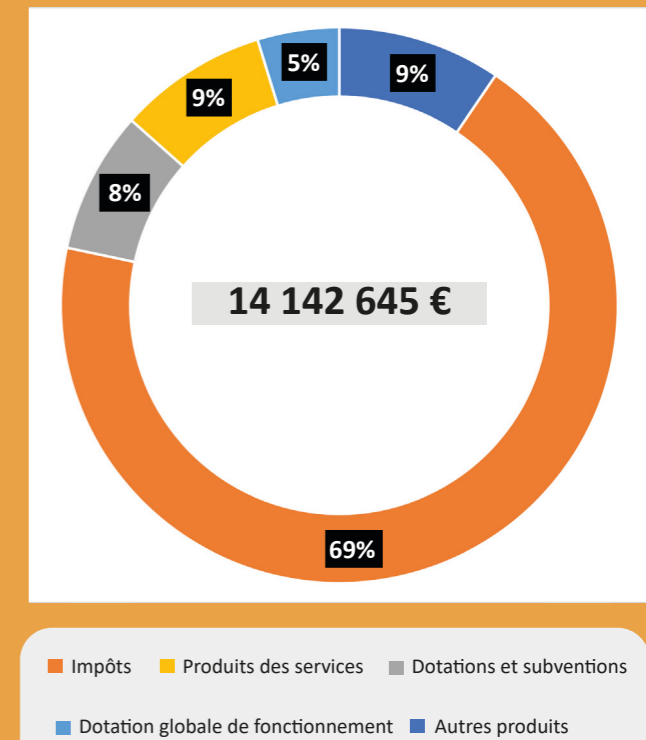
Budget total	16 977 095 €
Budget de fonctionnement	13 739 015 €
Budget d'investissement	3 238 080 €
Nombre de budgets	2



Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



Répartition des recettes réelles de fonctionnement

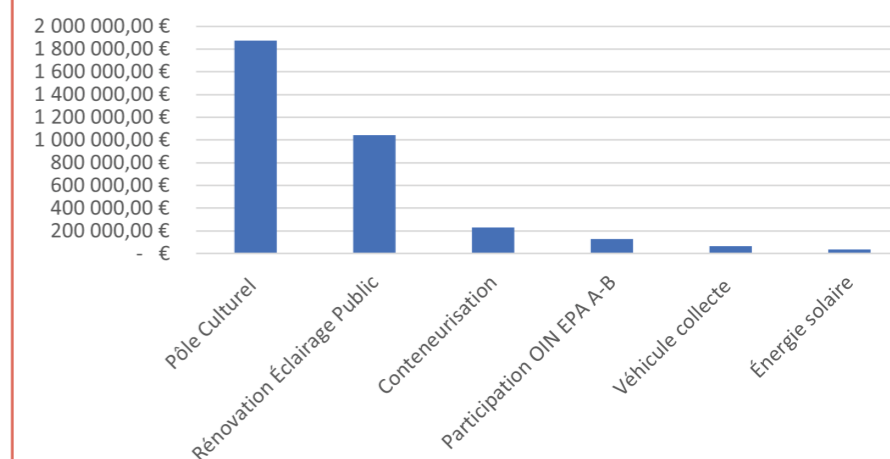


BUDGET ANTICIPÉ !

Un effort financier conséquent des communes a permis d'équilibrer le budget 2022.

De septembre à décembre 2022, la CCPHVA a opéré un budget 2023 en anticipation, un objectif de mandat. Le but ? Améliorer la gestion financière de la collectivité et permettre aux communes qui ne seraient pas en anticipation budgétaire d'avoir une meilleure lecture des choix politiques financiers qui pourraient influencer sur leurs budgets. Ce budget intègre une augmentation du taux de la taxe foncière. À ce titre, une réunion publique a été organisée en décembre pour expliquer cette hausse aux habitants.

Principales dépenses d'investissement pour 2022



Communauté de Communes
Pays Haut Val d'Alzette
390 rue du Laboratoire
57390 AUDUN-LE-TICHE



 **CCPHVA**
www.ccpvhva.com
03 82 53 50 01
contact@ccphva.com